



HAL
open science

Les élites féminines des Lumières face aux débats sur l'allaitement. Pratiques privées, stratégies familiales et enjeux politiques

Nahema Hanafi

► **To cite this version:**

Nahema Hanafi. Les élites féminines des Lumières face aux débats sur l'allaitement. Pratiques privées, stratégies familiales et enjeux politiques. FOEHR-JANSSENS Yasmina; SOLFAROLI CAMILLOCCI Daniela. Allaiter de l'Antiquité à nos jours. Histoire et pratiques d'une culture en Europe, BREPOLIS, 2022. halshs-03011476

HAL Id: halshs-03011476

<https://shs.hal.science/halshs-03011476>

Submitted on 18 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les élites féminines des Lumières face aux débats sur l'allaitement. Pratiques privées, stratégies familiales et enjeux politiques

Nahema Hanafi

Le siècle des Lumières se caractérise par la multiplication des débats médicaux et philosophiques sur l'allaitement au sein d'États inquiets d'une possible dépopulation, que l'arithmétique politique contredit pourtant¹. Aux nourrices mercenaires, ces femmes des milieux populaires s'occupant des enfants de l'aristocratie et de la bourgeoisie urbaine, on impute la forte mortalité infantile². La santé et le nombre des sujets devenant une préoccupation croissante, médecins, naturalistes et administrateurs scrutent et comparent la force physique et la capacité reproductive des populations³. Ces enjeux démographiques renvoient bien à des logiques de domination, notamment coloniale, et concentrent l'attention sur les « corps reproducteurs⁴ ». La gynécologie et l'obstétrique se renforcent à mesure que la naissance se professionnalise et s'institue comme objet de santé publique. Matrones, sages-femmes et chirurgiens-accoucheurs entrent en concurrence et renvoient, dans les discours tout du moins, à l'opposition entre d'anciennes et de nouvelles manières de prendre soin des parturientes et des nourrissons⁵. Les débats philosophiques de la seconde moitié du XVIII^e siècle autour de la maternité et de l'enfance inspirent aussi ces renouvellements qui dessinent un continuum entre le recours à l'accoucheur, la pratique de l'allaitement maternel, le refus de l'emmaillotement, voire l'inoculation et le refus des châtimets corporels⁶.

Fortement influencées par les théories rousseauistes, ces préoccupations nouvelles ont été étudiées à partir des discours normatifs masculins : ceux des scientifiques, des philosophes, des religieux ou encore des autorités publiques. Plus rares ont été les prises en compte du point de vue des actrices de l'allaitement : les mères et les nourrices mercenaires, les laissant sans voix, victimes ou héroïnes muettes des changements relatifs à la gestion sociale de la reproduction⁷. Le corpus de sources mobilisé ici concerne des femmes des milieux bourgeois et nobles – les seules à avoir laissé trace de leurs expériences – et se compose de correspondances privées, de mémoires, de journaux intimes, de livres de raison, de consultations épistolaires et de documents comptables issus d'une vingtaine de familles françaises et suisses du siècle des Lumières. À travers ces écrits du for privé, il ne s'est pas agi de quantifier les pratiques maternelles ou mercenaires, mais de repenser l'histoire de l'allaitement à partir des motivations et capacités d'action des concernées et d'en mesurer les enjeux sociaux.

¹ BLUM Caroline, *Croître ou périr. Population, reproduction et pouvoir en France au XVIII^e siècle*, Paris, Editions INED, 2013.

² MOREL, Marie-France, « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1976, p. 393-429.

³ DORLIN Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 2006, p. 156-174.

⁴ HERITIER Françoise, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

⁵ GELIS Jacques, *La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard, 1988 ; GELIS Jacques, « L'émergence de l'accoucheur dans l'Europe des Lumières », dans BARRAS Vincent et LOUIS-COURVOISIER Micheline (dir.), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg Editeur, 2001, p. 171-186.

⁶ TOSATO-RIGO Danièle, « In the shadow of *Emile*: Pedagogues, pediatricians, physical education, 1686-1762 », *Studies in Philosophy and Education*, vol. 31, issue 5, sept. 2012, p. 449-463 ; HANAFI Nahema, *Le frisson et le baume. Expériences féminines du corps au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2017, p. 161-174, p. 243-247.

⁷ TABEL Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. La gestion sociale de la reproduction*, L'Harmattan, Paris, 1998.

L'idée n'est pas d'opposer une histoire des représentations dominantes de l'allaitement à une chronique individuelle des pratiques féminines, mais de souligner que ces dernières sont à la fois « affaire privée et affaire publique⁸ ». Les modes d'allaitement révèlent effectivement des ambitions politiques et des positionnements sociaux caractéristiques des hiérarchies d'Ancien régime et qui se cristallisent dans les décennies pré-révolutionnaires. Une confrontation s'opère entre le modèle d'une bourgeoisie montante, méritocratique et désireuse de produire un homme nouveau conforme à l'idéologie de la perfectibilité humaine portée par les Lumières (modèle pro-allaitement maternel) et celui d'une noblesse de sang jalouse de ses privilèges, mue par une obsession généalogique garante de ses pouvoirs et arqueboutée sur ses principes, notamment éducatifs (pro-allaitement mercenaire). Aussi les pratiques d'allaitement des élites féminines conduisent-ils à articuler choix individuels et positionnements socio-politiques afin d'interroger leur implication dans les dynamiques collectives que sont le maintien des hiérarchies sociales, les visées populationnistes, la genèse d'un homme nouveau ou encore le renforcement de la puissance nationale.

L'allaitement mercenaire à l'épreuve des critiques médicales

Les élites féminines des Lumières forment les premières destinataires des ouvrages de vulgarisation vantant les mérites des maternités rousseauistes. Mêlant morale et médecine, ces productions défendent pour la plupart le recours à l'allaitement maternel et fustigent les nourrices mercenaires. La dépréciation n'est pas nouvelle, mais s'amplifie grandement : déstructurant le lien entre mère et enfant, ces femmes insensibles et mues par la cupidité se soucieraient peu des nourrissons et privilégieraient des pratiques nocives⁹. La vénalité est cruciale, car le commerce du lait s'oppose à la générosité du nourrissage maternel. La disqualification par l'appât du gain est présente jusque dans l'*Encyclopédie* qui définit la nourrice comme « une femme empruntée qui n'est animée que par la récompense d'un loyer mercenaire, souvent fort modique¹⁰ ». Aucune conscience ou même compétence professionnelle ne leur est reconnue. La force dénonciatrice des sources médicales a d'ailleurs nourri la légende noire des nourrices¹¹, alors que les causes de la mortalité étaient davantage liées aux piètres conditions de transport et à la mauvaise santé des enfants au moment du placement qu'à une défaillance de ces femmes¹².

Aussi relayé soit-il, le discours rousseauiste peine cependant à s'imposer et l'allaitement mercenaire ne cesse de se développer tout au long de la période, notamment dans la bourgeoisie et les couches urbaines modestes, pour imiter les mœurs aristocratiques chez les uns, et par nécessité pour les autres¹³. Comment expliquer ce phénomène à contre-courant de l'amplification et du durcissement des critiques à l'égard des nourrices ? Si on part du principe que les parents envoient sciemment leur progéniture à la mort, et que l'allaitement mercenaire constitue une sorte de régulation de

⁸ KNIEBIEHLER Yvonne et HERITIER Françoise (dir.), *Maternité. Affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, 2001.

⁹ Buffon accuse les nourrices d'abandonner les enfants pendant plusieurs heures, de ne pas être attentives à leurs gémissements et de les bercer à outrance, voir BUFFON, *Histoire naturelle*, tome 2, *De l'enfance*, p. 460.

¹⁰ Article « Nourrice », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*.

¹¹ Notamment soutenue par BADINTER Élisabeth, *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Champs Flammarion, 1980.

¹² BIDEAU Alain, BRUNET Guy et FLOQUET Michel, « Mortalité différentielle des enfants indigènes et des enfants en nourrice. L'exemple de Druillat (Ain) au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1994, p. 151-168 ; BARDET Jean-Pierre, « La mort des enfants trouvés : un drame en deux actes », *Annales de démographie historique*, 1994, p. 135-150 ;

¹³ BARDET Jean-Pierre, *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles, les mutations d'un espace social*, Paris, SEDES, 1983, p. 302.

la descendance, il serait organisé pour les enfants en surnombre, et non dès les premiers héritiers mâles, comme c'est le cas. Une hypothèse plus recevable est que les familles voient dans les nourrices autre chose que de cupides irresponsables et considèrent qu'elles permettent dans la majorité des cas la survie de l'enfant. Est-ce à dire que les médecins ont inventé de toute pièce leurs exemples alarmistes ?

Nombre d'entre eux relayent des drames authentiques, car il y a bien eu des nourrices peu attentives et incompétentes¹⁴, mais les généralisent. Or, les écrits du for privé sont plus nuancés, car ils condamnent les femmes qui n'ont pas répondu aux attentes des familles, et non l'ensemble des nourrices. Certains usages, comme l'habitude de dormir avec l'enfant pour s'en occuper plus facilement, sont particulièrement visés. Gabriel de Lagorée, membre de la noblesse toulousaine, consigne le décès de sa fille : « Le 19 février 1685, ma fille François de Lagorée est morte sur les trois heures du matin ayant esté estouffée par sa nourrice, comme il pareust par l'ouverture de son corps¹⁵ ». L'inattention et la négligence sont alors pointées du doigt. À d'autres moments, c'est l'ignorance qui pose problème : la Vaudoise François de Chandieu s'insurge contre une nourrice qui a donné des « tartelettes aux griotes » à son petit-fils, lui occasionnant des maux de cœur et vomissements¹⁶. Parfois, les nourrices sont tout simplement malhonnêtes, comme lorsqu'elles cachent aux parents qu'elles n'ont plus de lait, usant d'une alimentation de substitution. M^{me} Bordenave de Disse en fait l'expérience : « Mes malheurs commencèrent avec mon existence, je fus remise à une nourrice qui n'avoit point de lait et qui me nourrit quatre mois en me faisant succer des pommes. Je fus mourante et on me remit à une autre femme qui me tira de la mort¹⁷ ».

Loin d'attribuer ces pratiques nocives ou malveillantes à toutes les nourrices, les familles leur font confiance, car de la santé des enfants dont elles ont la charge dépend leur réputation, et donc leur rémunération. Sans résider pour la plupart chez les parents, elles entrent dans la domesticité et des liens forts et durables s'instaurent parfois. Leurs frais de santé annexes peuvent être pris en charge : M^{me} Virieu de Blonay adresse une consultation épistolaire à Samuel-Auguste Tissot au sujet de la nourrice de sa fille qui souffre de la rache – maladie éruptive du cuir chevelu¹⁸. La Genevoise Charlotte de Bégon, vingt ans après la naissance de son fils, célèbre les « si tendres soins¹⁹ » de la nourrice M^{me} Millet et prend des nouvelles régulières de ses propres enfants²⁰. C'est une pratique courante que de délivrer des marques de reconnaissance bien après le sevrage par l'offre d'étrennes ou de gratifications spéciales en cas de besoin²¹. L'importance de la tâche qui leur est confiée explique ce statut privilégié et leur intégration durable dans le quotidien de la famille. Le recours aux nourrices témoigne donc de la reconnaissance d'un savoir-faire : les familles savent les dangers des pratiques malhonnêtes, mais adhèrent aux soins prodigués par les plus consciencieuses, qu'elles s'attachent à bien

¹⁴ LACHIVER Marcel, « Nourrices et nourrissons en région parisienne au XVIII^e siècle », *Histoire et Archéologie dans les Yvelines*, décembre 1977, p. 14-22.

¹⁵ Bibliothèque municipale de Toulouse, Ms 1351, Livre de raison de Gabriel de Lagorée, Président aux enquêtes du parlement de Toulouse, sd.

¹⁶ Archives Cantonales Vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery B104/2854, lettre de François de Chandieu à sa fille, Catherine Charrière, sd.

¹⁷ Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU), fonds Tissot, IS/3784/II/144.02.05.26, consultation épistolaire de M^{me} Bordenave de Disse, Orthez, 16 juin 1774.

¹⁸ *Ibidem*, IS/3784/II/149.01.05.13, consultation épistolaire de M^{me} Virieu de Blonay, sl., sd.

¹⁹ Archives Nationales (AN), fonds Des Franches, T161/25, lettre de Charlotte de Bégon à son époux, 20 février 1772.

²⁰ *Ibidem*, 22 mai 1772.

²¹ MINVIELLE Stéphane, « Démographes sans le savoir : les comportements démographiques des élites bordelaises du XVIII^e siècle au travers des sources du for privé », dans BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005, p. 197.

choisir, nous y reviendrons. Outre la reconnaissance de la compétence des nourrices, divers avantages touchant les hiérarchies et activités sociales, la sexualité ou encore la santé, expliquent le maintien de l'allaitement mercenaire dans les classes aisées.

Les multiples avantages de l'allaitement mercenaire

Au sein de la noblesse, la division du travail reproductif est valorisée parce qu'elle garantit l'affirmation d'une distinction sociale. Ne pas allaiter, c'est se démarquer du vulgaire, des pratiques populaires : le sein aristocratique ne saurait se dévoiler ainsi, ni servir de mamelle à laquelle pendrait un enfant. Le sein même des reines est impropre au nourrissage des dauphins et par mimétisme, les Grands et les nobles se conforment aux pratiques mercenaires. Les usages sociaux du corps et la consécration de la pudeur dans ces milieux tendent vers une démarcation nette des « fonctions animales », auxquelles les mères réticentes sont sans cesse renvoyées. Le médecin Jacques Guillemeau l'assène : « Il n'y a aucun animal qui ne nourrisse ses petits²² ». Ces femmes réaffirment une gradation hiérarchique entre les espèces et refusent de s'abaisser à un comportement animal pour respecter un « ordre naturel » auquel les aristocrates échapperaient. La valorisation croissante de la nature dans la philosophie des Lumières entre ici en conflit avec l'idée de supériorité sociale et culturelle de la noblesse fondée sur une distinction claire entre civilité et bestialité menant à la définition d'une culture spécifique du corps maternel²³.

Au-delà d'une démonstration des hiérarchies sociales, les élites féminines se servent des nourrices pour parer aux gênes quotidiennes de l'allaitement et maintenir leurs rôles et prérogatives (et en cela les rapports de classe sont primordiaux). Les mères allaitantes doivent modifier leur rythme de vie, quitter la cour et les lieux de représentation, comme les salons et les lieux de réjouissances. Nombre de femmes s'y refusent, car qu'auraient-elles à y gagner ? D'autant plus que la mise en nourrice ne les empêche pas de veiller sur leurs enfants et de manifester leur attachement. La mémorialiste Félicité de Genlis recourt à l'allaitement mercenaire pour sa première enfant, Caroline, née en 1765 :

« Elle vint au monde belle comme un ange, et ce visage enchanteur a été depuis l'instant de sa naissance jusqu'au tombeau, ce qu'on a jamais vu de plus parfait ; je ne la nourris point, ce n'étoit point la mode encore ; d'ailleurs, dans notre situation je ne l'aurois pas pu, étant obligée d'être toujours en courses et en voyages. Elle fut nourrie à deux petites lieux de Genlis, dans un village appelé Comanchon. Que de sentiments nouveaux me fit éprouver le bonheur d'être mère ! Que j'aimois cette enfant ! Que la vie me devint chère et avec quel vif intérêt je jetois les yeux sur l'avenir, auquel je n'avois jamais pensé ! J'y découvrois une nouvelle existence mille fois préférable à la mienne propre²⁴. »

L'expression béate de ces sentiments maternels suffit à dissiper l'idée, défendue par Elisabeth Badinter, que la mise en nourrice équivaut à un délaissement moral et affectif des mères. Félicité de Genlis suit simplement les usages de son temps – qui l'autorisent à maintenir ses activités – et procède à l'identique pour ses autres enfants. Elle se rend « sans cesse à Comanchon » pour voir Caroline dormir dans son berceau²⁵ ; les visites

²² GUILLEMEAU Jacques, *De la nourriture et gouvernement des enfans dès le commencement de leur naissance, et le moyen de les secourir et garantir des maladies*, « Epître aux dames », non paginé.

²³ ORTNER Sherry et WHITEHEAD Harriet, *Sexual Meanings. The Cultural Construction of Gender and Sexuality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

²⁴ GENLIS Félicité de, *Mémoires*, p. 237.

²⁵ *Ibidem*, p. 252.

fréquentes aux nourrissons sont une pratique attestée²⁶. Ainsi l'allaitement mercenaire est-il le moyen de conjuguer obligations sociales, normes culturelles et aspirations personnelles, sans pour autant négliger les soins aux enfants.

À l'intérêt des mères s'ajoute celui des pères, directement concernés par les interdits religieux qui pèsent sur les relations sexuelles lors de l'allaitement et par les préconisations médicales déconseillant une sexualité susceptible de déranger le lait – humeur des plus délicates – ou d'occasionner une grossesse susceptible de le gêner²⁷. L'allaitement maternel entraîne donc l'abstinence conjugale²⁸, mais il est malaisé d'évaluer le respect des prescriptions religieuses et l'adhésion aux représentations savantes. Nombre de pères s'y conforment toutefois, tel le marquis de Louvois qui évoque sa chasteté avec le médecin Samuel-Auguste Tissot : « Depuis dix-huit mois, le malade, tant à cause de la grossesse de sa femme, que parce qu'elle a allaité son enfant, n'a habité avec elle que sept à huit soir pendant la durée de la grossesse. Il assure n'avoir point vu d'autres femmes. Pendant cette abstinence, il témoignait des désirs très vifs²⁹ ». Le marquis de Louvois parvient à demeurer de longs mois continent, mais d'autres ont certainement paré à ces inconvénients en intimant à leurs épouses de laisser l'enfant aux soins des nourrices. Chez les couples observant les préceptes religieux et/ou médicaux, le maintien d'une sexualité conjugale pèse ainsi dans le choix de l'allaitement mercenaire.

Enfin, et contrairement aux représentations médicales, l'allaitement mercenaire est considéré par la plupart comme le meilleur moyen d'assurer la santé des nouveaux-nés et d'accroître ainsi les intérêts de la parenté. C'est que la valorisation philosophique de la nature oppose la salubrité et la vertu de la campagne et de ses habitants à la décadence physique et morale de la ville³⁰. Nombre de médecins dressent d'ailleurs des tableaux terrifiants de la dégénérescence causée par le mode de vie oisif et urbain : le lait des femmes en est vicié, tandis que le « mauvais air » est funeste aux enfants. Privilégier l'allaitement mercenaire à la campagne revient ainsi à conserver et fortifier l'enfant. Respirer un air sain, se nourrir du lait d'une paysanne vigoureuse³¹, voilà un programme d'élevage garantissant le nourrisson des maladies de la ville et de ses pestilences ! Reste à bien choisir la nourrice, une opération qui révèle les enjeux de pouvoir intrafamiliaux et les divers acteurs et actrices de l'allaitement.

Choisir une nourrice : division du travail reproductif et enjeux de pouvoir intrafamiliaux

L'attention portée au choix des nourrices discrédite tout à fait, s'il le faut encore, la thèse d'un allaitement mercenaire synonyme d'indifférence parentale. Les nourrices sont sélectionnées avec précaution selon des critères précis – bonne santé, rondeur et opulence du sein, régularité du caractère et honnêteté du comportement –, car le lait passe pour transmettre les dispositions physiques et morales³². L'« âge » du lait – l'intervalle entre l'accouchement de la nourrice et la prise en charge du nourrisson – préoccupe également. Ce choix dont dépend la pérennité de la lignée n'est généralement pas laissé à la seule appréciation des mères qui doivent composer avec l'autorité – parfois

²⁶ BIDEAU Alain, « L'envoi des jeunes enfants en nourrice », *op. cit.* ; GALLIANO Paul, « La mortalité infantile (indigènes et nourrissons) dans la banlieue sud de Paris à la fin du XVIII^e siècle (1774-1794) », *Annales de démographie historique*, 1967, n°1966, 139-177.

²⁷ MOREL Marie-France, « Théories et pratiques de l'allaitement », *op. cit.*

²⁸ KNIBIEHLER Yvonne, « L'allaitement et la société », *Recherches féministes*, vol. 16, n°2, 2003, p. 10.

²⁹ BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.03.04.19, consultation épistolaire du marquis de Louvois, 1784.

³⁰ MOREL Marie-France, « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, n°5, septembre-octobre 1977, p. 1007-1024.

³¹ KNIBIEHLER Yvonne, « L'allaitement et la société », *op. cit.*, p. 18.

³² DORLIN Elsa, *La matrice de la race*, *op. cit.*, p. 157-158.

concurrente – de leurs propres mères et surtout belles-mères, très actives dans la gestion de leur descendance.

Chez les Jaucourt, membres de la noblesse française protestante, l'allaitement est cause de divers conflits. Suzanne (1702-1772), belle-sœur de Louis de Jaucourt, le célèbre encyclopédiste, résonne en femme du premier XVIII^e siècle : ses trois enfants ont été placés en nourrice. En 1754, lorsque son fils aîné Louis Pierre (1726-1813) est enfin père, elle ne semble pas particulièrement encline à prôner l'allaitement maternel, d'autant plus que sa belle-fille Élisabeth (1735-1774), qui a déjà fait une fausse couche, a mis au monde un enfant prématuré³³. Tous s'interrogent sur sa survie et Suzanne échange régulièrement des lettres avec le couple. On y apprend qu'elle a indiqué une nourrice pour cet enfant qui ne survivra pas, peinant à s'alimenter :

« Je ne m'étois déterminée en faveur de la nourrice que par les bons rapports des personnes dont elle a élevé les enfans et sur l'examen exact et les recherches que Madame la vicomtesse de Ségur est très capable de faire. Mais dès qu'il se trouve un inconvénient aussi essentiel que la difficulté qu'à votre enfant de la téter, il n'y a pas à hésiter d'en chercher une autre et c'est je crois ce qui aura été fait sans attendre ma réponse³⁴. »

Le ton de Suzanne révèle sa place prépondérante et des domaines de compétence élargis : il lui revient de choisir une nourrice par l'intermédiaire d'une personne de confiance. La transmission de la puissance génésique d'une génération à l'autre – d'autant plus effective que Suzanne de Jaucourt a alors 50 ans – reconfigure les rôles et donne une place de choix à la belle-mère dans un milieu social où le contrôle de la descendance assure la pérennité du nom³⁵.

L'année suivante naît Elisabeth-Suzanne pour laquelle il n'est pas plus question d'allaitement maternel. C'est M^{me} de Vassé, une amie de la famille, qui « veillera sur la nourrice, on y peut compter, elle a le coup d'œil pénétrant, on peut se fier à ses soins³⁶ », annonce sa grand-mère. François, né en 1757, lui est aussi confié : « Madame de Vassé [...] a écrit le plaisir qu'elle se faisoit de chercher une nourrice et de donner des soins à votre enfans. Elle veut qu'il soit toujours près d'elle et paroît prendre cette charge de tout son cœur³⁷ ». L'amie de Suzanne se charge de sélectionner la meilleure nourrice et de superviser l'allaitement, opérant un véritable partage du travail reproductif entre plusieurs interlocutrices.

Deux ans plus tard, Élisabeth souhaite enlever son fils aux soins de M^{me} de Vassé, mais celle-ci s'y est fortement attachée et Suzanne désapprouve sa décision : « J'en ai encore beaucoup de regrets pour le petit qui auroit continué de se fortifier à la campagne et de s'y former un tempérament robuste³⁸ ». En évoquant la santé du nourrisson, elle culpabilise la mère : toute maladie ou faiblesse à venir sera imputée à ce retour prématuré. Suzanne fait aussi pression sur le père, plusieurs semaines durant, pour que l'enfant demeure à Marly :

« Ces dames [M^{lle} Gilly et M^{me} de Vassé] arrangeoit que si la nourrice vouloit ne point prendre de nourriçon, on lui laisseroit le petit garçon. Elle n'a pas mieux demandé. Je ne nie point que Madame de Jaucourt puisse bien élever ses enfans, mais il faut commencer par fortifier leur tempérament. L'air de Combreux peut être bon, mais il est fort différent de celui de Marly et ce changement dans un âge

³³ AN, fonds Jaucourt, 86AP6, (169), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 28 mai 1754.

³⁴ *Ibidem*, (170), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 31 mai 1754.

³⁵ FINE Agnès, MOULINIE Véronique et Jean-Claude SANGOÏ, « De mère en fille. La transmission de la fécondité », *L'Homme*, n°191, p. 37-76.

³⁶ AN, fonds Jaucourt, 86AP6, (203), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 15 août 1757.

³⁷ *Ibidem*, (214), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 1757.

³⁸ *Ibidem*, (232), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 10 juin 1759.

aussi tendre pouvoit former quelque révolution. Au reste, j'ai dit mon avis sans insister, j'ai assuré Madame de Jaucourt que je ne voulois point me charger de l'événement, qu'elle pesat les raisons et qu'elle decidat et que je reconnoissois tous ses droits sur ses enfans³⁹. »

On voit ici les négociations et conditions posées avec la nourrice, et plus encore les tensions avec Élisabeth qui doit faire preuve de fermeté face aux ingérences de sa belle-mère. Un compromis est trouvé : le petit rejoint ses parents et une nourrice lui est attachée à domicile.

Ces allaitements réalisés avant la vague rousseauiste révèlent le poids de la parenté dans le choix du mode et du lieu d'élevage. La belle-mère est particulièrement active, tandis que la posture de l'époux demeure dans l'ombre. Fils aîné, il partage avec sa mère le souci d'une descendance nombreuse : « Tu fais bien d'avertir (...) ta femme que tu penseras à sa santé et à sa conservations sans pourtant renoncer à l'augmentation de ta postérité en temps propice. François se porte bien, mais qui scait l'avenir ?⁴⁰ » lui rappelle Suzanne. Le corps d'Élisabeth constitue un instrument de perpétuation de la « race » des Jaucourt et la naissance d'un enfant mâle ne permet pas d'assurer la continuité de la lignée. Ainsi l'allaitement mercenaire n'apparaît-il que comme un des moyens mis en œuvre pour garantir la santé et la robustesse de cette descendance vouée au service du roi : il est donc l'objet de contrôles incessants et d'enjeux de pouvoir intra-familiaux.

Autour de la figure maternelle s'organise une gestion collective d'un travail reproductif encore largement sectionné et investi par des acteurs et actrices varié·e·s. La mère d'Élisabeth, M^{me} Gilly, est tout à fait absente des échanges conservés, mais elle a pu donner son sentiment et peut-être soutenir sa fille. Néanmoins, les belles-mères disposent d'une autorité particulière, car leur belle-fille met au monde des enfants qui portent leur nom, ce qui ne les empêche pas d'être davantage des alliées que des despotes. L'allaitement peut effectivement faire l'objet de concertations et négociations plus sereines au sein de la famille. Les mères savent aussi trouver du soutien auprès de personnes extérieures et solliciter l'expertise des médecins, telle la Lausannoise Catherine Charrière de Sévery consultant trois proches et le docteur Samuel-Auguste Tissot⁴¹. Les différentes configurations possibles témoignent d'une implication multiple – et souvent féminine – dans l'organisation du travail reproductif ; elle renvoie à des statuts familiaux et sociaux que l'allaitement maternel vient court-circuiter.

De nouvelles mères ? Concentration du travail reproductif et enjeux politiques

La critique acerbe de l'allaitement mercenaire s'accompagne de la promotion d'une nouvelle maternité caractérisée par l'implication quasi exclusive des mères dans le travail reproductif. Les écrits rousseauistes chantent les mérites de ce recentrement, surtout significatif dans les milieux bourgeois qui fustigent les pratiques des plus humbles – les nourrices sales et irresponsables – comme celles des femmes du monde – les mères avilies par le luxe et l'oisiveté⁴². On donne au lait maternel des propriétés essentielles ; en plus d'assurer la bonne santé du nourrisson dans le contexte d'une forte mortalité infantile, il crée une proximité indéfectible avec sa génitrice, au cœur de ce nouveau rapport à la maternité et à la famille. Dans *L'Émile*, Jean-Jacques Rousseau dénonce alors les « mauvaises mères » reniant leurs « premiers devoirs⁴³ » et assure que celles qui

³⁹ *Ibidem*, (234), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 27 juillet 1759.

⁴⁰ *Ibidem*, (262), lettre de M^{me} de Jaucourt à son fils, 22 juin 1760.

⁴¹ ACV, P Charrière de Sévery B104/6069, lettre de Samuel-Auguste Tissot à Catherine Charrière, 1770.

⁴² KNIBIEHLER Yvonne, « L'allaitement et la société », *op. cit.*, p. 27.

⁴³ ROUSSEAU Jean-Jacques, *L'Émile, Œuvres complètes*, Paris, A. Houssiaux, 1852-1385, tome 2, livre I, p. 93.

« abandonnent » leurs enfants ne recevront ni tendresse, ni respect, leurs époux seront volages : leur famille tout entière sera faite d'étrangers qui se fuiront.

L'allaitement mercenaire nuit aussi à l'État et les femmes sont abreuvées de discours culpabilisateurs ou flatteurs – d'elles dépend la santé des nations –, car c'est un homme nouveau que leurs seins doivent faire prospérer⁴⁴. Le *Traité de médecine domestique* (1775) de William Buchan le stipule : « Si les mères réfléchissaient sur leur grande influence dans la société, si elles voulaient en être persuadées, elles saisiraient toutes les occasions de s'instruire des devoirs qu'exigent d'elles leurs enfants... Par elles les hommes sont ou bien portants, ou malades : par elles les hommes sont utiles dans le monde ou deviennent des pestes dans la société⁴⁵. » La promotion de l'allaitement maternel implique donc une revalorisation du rôle social des femmes qui les enferme cependant dans des tâches reproductives.

La nouvelle discipline du corps maternel met moins en avant le plaisir d'allaiter – autrefois vanté par Ambroise Paré (1510-1590) et Laurent Joubert (1529-1583)⁴⁶ – que le bien-être de l'enfant et la responsabilité de la mère dans sa survie. Recourir à une nourrice serait aussi s'exposer à diverses pathologies de pléthore causées par la rétention de lait⁴⁷, car l'allaitement n'est pas saisi comme un « fait social »⁴⁸, mais comme une évidence biologique, un « fait de nature ». La promotion de l'allaitement maternel s'appuie effectivement sur une lecture fonctionnaliste du corps féminin, auquel les hommes échappent généralement⁴⁹. Le médecin Jacques Guillemeau témoigne de ce processus : « la mère tâchera par tous les moyens de nourrir son enfant, considérant que nature lui a donné deux mamelles pour ce faire⁵⁰ ». Elsa Dorlin souligne à ce propos : « les discours scientifiques naturalisent une fonction (l'allaitement), et confondent la naturalité d'une fonction physiologique et la naturalisation d'une fonction sociale⁵¹ ». La maternité est ainsi assimilée à l'allaitement, remettant « en cause la division sociale du travail reproductif (...) qui distingue traditionnellement la génitrice de la nourrice, en considérant qu'une seule et même femme peut remplir ces deux fonctions⁵² ».

Quoique largement valorisées, les nouvelles mères sont présentées comme les héritières de pratiques nocives : maladroites et inexpérimentées, elles doivent être guidées. Aussi les médecins, jaloux de leur propre légitimité à édicter les normes d'élevage, se gardent-ils bien de postuler l'existence d'un « instinct maternel » indiquant « naturellement » les bons soins. Pour asseoir leur autorité et donc répartir les domaines d'expertises et de compétences, ils élaborent la figure de la mère éclairée, prévenante et soignante, attentive à leurs conseils. Conscients de leur moindre emprise sur la grande

⁴⁴ KNIBIEHLER Yvonne, « L'allaitement et la société », *op. cit.*, p. 28.

⁴⁵ BUCHAN William, *Traité de médecine domestique*, 1775, p. 12.

⁴⁶ ROLLET Catherine, « Histoire de l'allaitement en France : pratiques et représentations », *Santé et allaitement maternel*, www.santeallaitementmaternel.com, p. 5-6.

⁴⁷ SHERWOOD Joan, « The milk factor : The ideology of breast-feeding and post-partum illnesses, 1750-1850 », *Canadian Bulletin of Medicine History*, vol. 10, 1993, p. 25-47.

⁴⁸ CARDI Coline et QUAGLIARIELLO Chiara, « Corps maternel », dans RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 171 ; FASSIN Eric, « Anthropologie de la reproduction », dans DORLIN Elsa et FASSIN Eric (dir.), *Reproduire le genre*, Paris, Editions de la BPI, 2010, p. 45-51.

⁴⁹ MACCORMACK Carole et STRATHERN Marylin, *Nature, Culture and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980 ; TABEL Paola, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », dans MATHIEU Nicole-Claude (dir.), *L'arrondissement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Editions de l'EHESS, 1985, p. 61-146. BERRIOT-SALVADORE Evelyne, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1993 ; GRAVES Rolande, *Born to procreate : women and childbirth in France from the middle ages to the eighteenth century*, New York, Peter Lang, 2001.

⁵⁰ GUILLEMEAU Jacques, *De la nourriture et gouvernement des enfans dès le commencement de leur naissance, et le moyen de les secourir et garantir des maladies*, « Epître aux dames », 1609, non paginé.

⁵¹ DORLIN Elsa, *La matrice de la race*, *op. cit.*, p. 163.

⁵² *Ibidem*.

majorité des femmes, peu enclines à les consulter et encore moins à les lire, les médecins se concentrent sur les bourgeoises et les nobles qui deviennent un rouage indispensable à la médicalisation de l'enfance. Elles constituent le vivier des intermédiaires susceptibles de répandre les nouveaux préceptes médicaux et d'hygiène⁵³. En retour, et à condition qu'elles suivent leurs enseignements, les médecins les investissent de nouvelles attributions.

Visiblement la plupart n'en ont cure, ne voyant pas d'avantages à l'allaitement maternel, mais certaines adhèrent à cette nouvelle unité du travail reproductif : la « mode de la mamelle », selon l'expression de Félicité de Genlis, se répand jusqu'aux milieux de cour⁵⁴. Ce mouvement se développe davantage dans la bourgeoisie que dans l'aristocratie, trop attachée à ses anciennes manières de faire et aux dynamiques de distinction sociale qui y sont liées. Encore faut-il rappeler que deux modèles s'opposent sans se calquer strictement sur les appartenances sociales. Nombre de bourgeois·e·s recourent à l'allaitement mercenaire pour suivre les usages aristocratiques et signifier une ascension sociale. D'autres prônent des valeurs différentes – dont la nouvelle vision de la maternité et de la répartition des rôles sexués – auxquelles adhère aussi une frange de la noblesse dite « éclairée ». En définitive, l'allaitement maternel touche les familles sensibles aux écrits de Rousseau vantant les mérites d'une Sophie – la compagne d'Émile – centrée sur les attentes de son époux et de ses enfants, donnant de soi et « rayonnant » à l'intérieur de son foyer⁵⁵.

Certaines rousseauistes s'engagent corps et âme pour la promotion de l'allaitement maternel à destination des femmes du peuple notamment, en créant des associations féminines dès la fin du siècle dans les grandes villes, comme la Société de charité maternelle à Paris⁵⁶, ou en rédigeant des ouvrages telle Anel Le Rebours et son *Avis aux mères* (1767) paru sous le patronage de Samuel-Auguste Tissot⁵⁷. Elles n'hésitent pas à œuvrer dans la sphère publique et à endosser le rôle d'intermédiaires souhaité par les médecins. La plupart choisissent toutefois la promotion par l'exemple en allaitant leurs enfants. Ces femmes sont généralement nées dans les années 1760 et ont été bercées par la littérature romanesque et les discours promouvant une refonte des méthodes éducatives. Avant elles, bien d'autres ont été précurseuses, telle Élisabeth Du Bourg, membre de la noblesse toulousaine, qui a livré tous ses enfants nés dans les années 1740-1750 aux soins des nourrices, mais décide d'allaiter son fils cadet Bruno, né en 1761 et surnommé... *Émile*. Elle sera ensuite une des plus actives promotrices de l'inoculation à Toulouse, signe d'un lien évident entre ces méthodes d'élevage et de soins⁵⁸. Les années 1760-1770 constituent donc une étape importante pour l'allaitement maternel qui, dans ses finalités médicales et politiques, s'incarne au mieux dans les jeunes rousseaulâtres, davantage marquées par les ouvrages du philosophe suisse que par la dimension culpabilisatrice des traités médicaux⁵⁹.

⁵³ Elles ne sont pas pour autant des exécutrices passives des recommandations médicales, voir MOREL Marie-France, « Madame Roland, sa fille et les médecins : prime éducation et médicalisation à l'époque des Lumières », dans PETER Jean-Pierre (dir.), *La médicalisation en France du milieu du XVIII^e au début du XX^e siècle, réalités sociales et mentalités, Actes du colloque de l'Université de Haute-Bretagne Rennes II*, Presses Universitaires de Rennes, 1978, p. 211-219 ; HANAFI Nahema, « Les mères et les médecins, l'autorité médicale des mères au siècle des Lumières », dans MACHET Laure, RAVEZ Stéphanie et Pascale SARDIN (dir.), *Les mères et l'autorité, l'autorité des mères*, Bordeaux, PUB, 2013, p. 63-90.

⁵⁴ KNIBIEHLER Yvonne, « L'allaitement et la société », *op. cit.*, p. 29.

⁵⁵ Voir *l'Émile*, mais aussi la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 30.

⁵⁷ LE REBOURS Anel, *Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants*, Utrecht, 1767.

⁵⁸ HANAFI Nahema, *Souffrantes et soignantes au siècle des Lumières*, thèse de doctorat d'histoire moderne, Univ. de Toulouse II le Mirail et de Lausanne, 2012, p. 523-592.

⁵⁹ DARNTON Robert, *Le Grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1985, p. 201-238.

Angélique de Mackau ou le lait des rousseauistes

Angélique de Mackau (1762-1800) fait partie des femmes des Lumières qui se sont pleinement reconnues dans les nouvelles valeurs relatives à la maternité et aux soins infantiles. Résidant à la cour – sa mère est sous-gouvernante des Enfants de France dès 1771 –, elle témoigne de la pénétration de l’allaitement maternel parmi la noblesse « éclairée ». Marie-Antoinette se montre elle-même très favorable à l’allaitement – qui lui est refusé pour ses enfants – et autorisera d’ailleurs Angélique, devenue dame de compagnie de Madame Élisabeth, la sœur de Louis XVI, à amener son fils à la cour⁶⁰.

En 1778, âgée de seize ans, Angélique de Mackau épouse sur les recommandations de sa mère le marquis Marc de Bombelles, ministre de France à la Diète de Ratisbonne, de dix-sept ans son aîné. La jeune femme fait tout pour combler un époux visiblement épris et se plaît à vanter les charmes de la maternité, espérant être enceinte au plus vite. Tous deux dissertent dans leurs échanges épistolaires sur le bonheur conjugal et s’accordent pleinement sur l’éducation à donner à leur descendance. Rousseauistes convaincus, ils partagent l’idée que l’allaitement maternel est un devoir aussi plaisant que naturel et le gage d’un accomplissement personnel⁶¹. Angélique est donc soutenue par son époux, dont les parents sont morts, et sa mère la laisse choisir dès la naissance du premier enfant en 1780.

La jeune femme se saisit alors de l’allaitement pour modeler son rôle au sein de la famille, ses lettres étant un lieu de réflexion, mais aussi de mise en scène de soi relatives à la maternité rousseauiste. Le père n’est pas en reste car l’allaitement a une place centrale dans le journal commencé le jour de la naissance de son fils⁶². On y apprend que l’enfant tète de suite, car le couple apprécie les bienfaits du colostrum autrefois jugé néfaste⁶³, mais qu’il préfère un sein à l’autre. Deux chiots sont emmenés au chevet de la mère pour former son sein et Angélique affronte les douleurs et une fièvre de lait qui n’entament en rien sa détermination : « Le courage de la mère semble redoubler à chaque obstacle. Au moindre cri de son fils, elle le demande et tandis qu’il faut exhorter bien des femmes, elle va au-devant des maux que son état lui cause⁶⁴ », claironne l’époux. Un médecin lui fait essayer une « machine destinée à former les bouts de sein », sans grand succès. Son diagnostic affole la « respectable petite mère » qui verse des larmes de peur de ne pouvoir nourrir l’enfant. « Il est venu un peu de sang et l’amour maternel peut seul donner le courage nécessaire pour supporter des douleurs aussi vives sans s’en rebuter⁶⁵ », rapporte Marc. Ces maux s’estompent quatre mois après la naissance et « Bombon » est en pleine forme.

Le marquis de Bombelles vante alors le dévouement de la « pauvre petite nourrice » qui passe parfois des nuits entières affairée auprès de lui et, dans son journal, s’adresse directement à l’enfant :

« Mon fils, mon cher fils, je suis bien sûr qu’en grandissant tu chériras tendrement ta mère ; mais jamais tu ne pourras reconnaître ses bienfaits. Elle est jolie, intéressante, dans l’âge de plaire. En réunissant tous les moyens et refusant d’entendre à tout ce qui pourrait et devrait l’amuser, elle s’occupe uniquement de vous. Au lieu de vous régler, comme on assure que cela se peut, elle suit

⁶⁰ On ne sait si elle a osé franchir ce pas, se confronter si frontalement aux valeurs et usages sociaux du corps de la noblesse de cour, largement acquise à l’allaitement mercenaire.

⁶¹ HANAFI Nahema, *Le frisson et le baume*, *op. cit.*, p. 167-174.

⁶² BOMBELLES Marc, *Journal*, édité par Frans Durif et Jean Grassion, Genève, Droz, tome 1, 1780-1784.

⁶³ ROLLET Catherine, « Histoire de l’allaitement en France », *op. cit.*, p. 2-3.

⁶⁴ LEJEUNE Philippe, « Bombelles et Bombon », article inédit publié sur Autopacte, <http://www.autopacte.org/>, 2 juillet 1780, p. 12.

⁶⁵ *Ibidem*, 5 juillet 1780, p. 13.

aveuglément la voix de la nature et ne vous laisse jamais désirer son lait. C'est par des soins si rares, si précieux, que les premiers mois de votre existence assureront, si Dieu la conserve, la force de votre santé le reste de votre vie⁶⁶. »

Angélique incarne cette nouvelle mère attentive, dévouée et aimante prolongeant par l'allaitement sa maternité biologique. Le journal de Marc est l'esquisse quotidienne de son comportement, le miroir dans lequel modeler son rôle et sa personnalité.

Pour nombre de rousseauistes, le surinvestissement du statut maternel est l'occasion de gagner en considération sociale et de participer à l'avènement de l'homme des Lumières. La pratique de l'allaitement maternel est une manière de se positionner dans une société en mutation, sous couvert d'un discours empreint de naïveté et de sensiblerie. Leurs actes s'inscrivent pleinement dans les préoccupations de leur époque et de leur milieu : lutter contre la dépopulation et régénérer l'espèce. En ne confiant pas leurs enfants aux nourrices mercenaires, elles se conforment aux attentes des médecins et administrateurs promouvant l'allaitement maternel, en même temps qu'elles participent à la consécration des vertus et attributions féminines. En effet, ces femmes ne sont pas les simples exécutrices, inconscientes ou passives, de méthodes d'élevage dont elles ne saisiraient pas les enjeux, même si leurs époux expriment souvent mieux la finalité des maternités rousseauistes, à l'instar de Marc de Bombelles s'adressant à son fils (alors âgé de 8 mois) :

« Ah, mon ami, cette heureuse constitution, tu la dois après Dieu à ta mère. C'est la tranquillité habituelle de son âme, c'est la sagesse de sa conduite, ce sont les soins qu'elle te donne sans interruption qui sauvent ton enfance des périls dont elle est environnée. Lorsqu'au gré de nos désirs, lorsque le ciel exauçant nos vœux, tu paraîtras dans le monde avec une force dont tu n'abuseras pas, et qui influera sur la bonté de ton moral, dis-toi souvent : « Cette marche assurée, cette agilité qui me fait devancer mes compagnons à la course, cette santé qui me facilite les moyens d'être un utile soldat, de braver les changements de climats, tous ces biens, je les dois à cette mère tendre, qui s'est plu, qui s'est fait un devoir de me transmettre avec son lait tout ce qu'avait de brillant et d'avantageux sa saine et fraîche jeunesse⁶⁷. »

Le lait transmet les qualités du sang – le tempérament s'hérite premièrement par la nourriture du ventre, puis par le lait, sorte de sang blanchi⁶⁸ – et sert à la production d'enfants « perfectionnés ». Dans une lettre adressée à son épouse, Marc de Bombelles précise : « Lorsqu'il surpassera ses compagnons élevés par des nourrices mercenaires, nous sourirons à ses succès, nous nous verrons renaître⁶⁹ ».

Renaissance du sang ou de la « race » aristocratique, dans un nouveau corps, endurci, alerte et agile : en mesure de dominer. Le lait maternel façonne une virilité nouvelle, celle d'hommes capables d'affronter les climats du monde entier, d'affirmer leur propre supériorité et celle de leur nation, tandis que l'expansion coloniale et les récits des naturalistes sur les « sauvages » allaitant des enfants nombreux et vigoureux font planer le doute sur la supériorité numérique, mais aussi physique, des hommes blancs⁷⁰. En effet, les pratiques d'élevage des populations extra-européennes sont systématiquement observées par les naturalistes et les médecins : l'*Histoire naturelle* de Buffon compare les méthodes d'allaitement, de sevrage, d'embaillotement ou d'apprentissage de la marche, et condamne les pratiques occidentales qui affaiblissent les

⁶⁶ *Ibidem*, 7 octobre 1780, p. 15.

⁶⁷ LEJEUNE Philippe, « Bombelles et Bombon », 19 février 1781, p. 16.

⁶⁸ Article « Nourrice », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*.

⁶⁹ BOMBELLES M. et M^{me} de, *Que je suis heureuse d'être ta femme*, Lettres intimes, 1778-1782, Paris, La bibliothèque d'Evelyne Lever, Tallandier, 2009, p. 297, lettre du marquis à son épouse, 18 mai 1781.

⁷⁰ Voir DORLIN Elsa, *La Matrice de la race*, *op. cit.*, p. 156-192.

nourrissons⁷¹. Aux femmes blanches oisives et dénaturées par le refus de l'allaitement, il oppose le portrait naturalisé et animalisé des femmes noires allaitantes⁷². Alors que les autorités publiques se penchent de plus en plus sur la santé comme mode de gouvernement des peuples⁷³, au cœur de l'intime, se répercutent ces préoccupations politiques.

Les maternités d'Angélique de Bombelles s'inscrivent dans ce contexte et si elle semble davantage maîtresse de son corps et de sa descendance que sa consœur Elisabeth de Jaucourt, son ventre n'en est pas moins le lieu d'enjeux collectifs, familiaux et nationaux. Elle opère ce recentrement du travail reproductif sur la mère, excluant la diversité des acteurs et actrices contribuant à l'allaitement mercenaire, car l'acceptation de ce rôle maternel est l'occasion de gagner quelques pouvoirs. En court-circuitant l'ancienne division sociale du travail reproductif en vigueur chez les élites, elle étend la maternité jusqu'au sevrage, symbolisant la rupture du lien « naturel », au sens de biologique, avec l'enfant. Pour continuer à modeler ce nouvel homme des Lumières, les mères rousseauistes maintiennent généralement leurs enfants auprès d'elles, au lieu de les confier aux femmes de la parenté ou à des gouvernantes, et se concentrent sur d'autres soins : l'inoculation et le refus des châtimens corporels notamment.

Conclusion

Au siècle des Lumières, et plus particulièrement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, s'élabore une nouvelle maternité qui fait coïncider liens biologiques et affectifs jusque dans l'allaitement. Le corps des femmes, cette « machine à reproduire⁷⁴ », doit enfanter mais aussi nourrir et le travail reproductif se concentre alors sur les mères. Certaines deviennent les médiatrices de ce nouveau rapport filial et de la médicalisation des soins infantiles modelé par les médecins, parce qu'elles y gagnent de nouvelles responsabilités. Les répercussions et le bénéfice collectif pour les femmes de ces stratégies individuelles demeurent à évaluer.

Ces renouvellements modifient les usages sociaux du corps et la gestion de la reproduction des élites : au modèle aristocratique d'une division du travail reproductif entre la mère, la parenté et la nourrice, s'oppose le modèle bourgeois d'une concentration. Ce dernier, clairement fonctionnaliste, ne dissocie pas les femmes de leurs potentialités reproductrices : l'indivision stricte des tâches fait que le corps de la mère suffit et sert à produire, mettre au monde et nourrir l'enfant⁷⁵. C'est pourquoi la plupart des femmes des élites maintiennent le recours aux nourrices, par tradition, mais aussi pour les multiples avantages qu'il confère. Leur positionnement critique vis-à-vis des discours médicaux ne s'accompagne pas pour autant d'un rejet des visées

⁷¹ Article « Homme », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* ; BUFFON, *Histoire naturelle*, tome 2, *De l'enfance*, p. 457-459.

⁷² *Ibidem*, p. 460 : « Les Nègresses sont fort fécondes et accouchent avec beaucoup de facilité et sans aucun secours, les suites de leurs couches ne sont point fâcheuses, et il ne leur faut qu'un jour ou deux de repos pour se rétablir, elles sont très-bonnes nourrices, et elles ont une très grande tendresse pour leurs enfans » ; Voir DORLIN Elsa, *La Matrice de la race*, *op. cit.*, p. 156-192.

⁷³ Voir notamment FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique*, Cours donné au Collège de France de janvier à avril 1979, disponible en ligne sur le portail Michel Foucault : <http://portail-michel-foucault.org/>.

⁷⁴ MATHIEU Nicole-Claude, « Femmes, matières à penser et à reproduire », dans MATHIEU Nicole-Claude (dir.), *L'arraisonnement des femmes*, *op. cit.*, p. 5-9.

⁷⁵ CARDI Coline et QUAGLIARIELLO Chiara, « Corps maternel », *op. cit.*, p. 176.

populationnistes et de la volonté de régénérer la puissance nationale, mais elles ne font pas de leur sein l'instrument de ces ambitions politiques⁷⁶.

Quel que soit le mode d'allaitement, le corps féminin demeure au centre des préoccupations de la parenté car il est un outil de reproduction de la lignée. Le contrôle qui s'exerce sur lui laisse souvent peu de marges de manœuvre aux femmes si elles ne sont pas en accord avec leur famille sur le projet éducatif et le mode d'allaitement correspondant. Aussi, à la tridimensionnalité des rapports engendrés par l'allaitement, « rapports de sexe entre le père et la mère, rapports de classe entre la mère et la nourrice, rapports de savoirs entre la mère et le médecin⁷⁷ » énoncés par Yvonne Knibiehler, doit-on ajouter les dynamiques familiales (notamment liées à l'âge, mais davantage aux statuts familiaux), sans oublier les rapports de « races ». Étudier l'allaitement des Lumières passe donc aussi par une prise en compte des structurations familiales et des pouvoirs qui s'y exercent : la place des belles-mères, entre tradition et innovation, autoritarisme et soutien, mérite d'être creusée tant ces femmes ont à perdre avec l'allaitement maternel. Enfin, les pratiques des élites féminines françaises et helvétiques ne peuvent être saisies en dehors du contexte colonial et de l'émergence des théories raciales : du lait des femmes dépend bien la force et le nombre des futurs sujets et donc le maintien des prééminences nationales et des hiérarchies coloniales.

⁷⁶ On remarque aussi ce hiatus entre discours dominants et pratiques des élites dans le recours à la régulation des naissances, dès les années 1740, alors que les discours sur la dépopulation font rage. Voir HANAFI Nahema, *Le frisson et le baume*, *op.cit.*, p. 175-202.

⁷⁷ KNIBIEHLER Yvonne, « L'allaitement et la société », *op. cit.*, p. 1.